

Octobre 2020

Par mesure de précaution, l'ensemble de nos permanences s'effectue sur rendez-vous exclusivement. Vous pouvez prendre ce rendez-vous, soit en nous contactant au 02.96.61.50.46, soit directement via la plateforme en ligne http://reservation.adil22.org/. Nous vous demandons de vous munir de votre masque et de votre propre stylo.

Les permanences de l'ADIL 22 dans votre ville :

Ville	Adresse	Fréquence	Dates
DINAN	(SUR RDV) DINAN Agglomération 8 Blvd Simone Veil	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi <u>9h à 12h</u>	08/10/2020
<u>LAMBALLE</u>	(SUR RDV) Maison du Département 17 Rue du Jeu de Paume	2 ^{ème} jeudi et 4 ^{ème} 14h à 17h	08/10/2020
<u>GUINGAMP</u>	(SUR RDV) Maison du Département 9 Place saint-Sauveur	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi <u>14h à 17h</u>	13/10/2020
<u>LANNION</u>	(SUR RDV) Point Info Habitat Maison Communautaire 7 Boulevard Louis Guilloux	2 ^{ème} mardi et 4 ^{ème} de <u>9h à 12h</u>	13/10/2020
LOUDEAC	(SUR RDV) Loudéac Communauté Bretagne Centre 4 Bd de la Gare	1 ^{er} mardi du mois <u>9h à 12h</u>	06/10/2020
ROSTRENEN	(SUR RDV) Cité Administrative Rue Joseph Pennec	1 ^{er} mardi du mois <u>14h à 17h</u>	06/10/2020
Pôle de Proximité PLOEUC- L'HERMITAGE	(SUR RDV) Pôle de proximité 11 A rue de l'église	2 ^{ème} mercredi du mois d'octobre 14h à 17h	14/10/2020

Nos permanences sont suspendues pendant les vacances scolaires

ADIL 22	
Association loi 1901 agréé par le Ministère	
en charge du logement	